

la parvoin d'indie de la garde apres le publication faite
dans l'une et l'autre parvoin sans quil soit intervenu aucun
empchement j'ay ceigi leur mutuel consentement, et je
ly ai marié selon le rit de notre sainte mere leglise catho-
lique apostolique et romaine en presence de 37 pierre
de rang, andré lenis, anoine reboul, et andonore rigouard
remonts requis leupsignés amenon

Shon preme

Denant

marquet d'ondrich marquet

+ d'honneur

baye de
joseph
marie
d'agat

lan mil sept cens vante six et le quatrieme septembre
j'ay baptisé joseph marie agat fils naturel et legitime
de pierre et de marguerite porale né le meme jour
le parvoin joseph ginouier, et la marvaine marie
gardanne presby ly soussigné

Shon preme

joseph ginouier

mort de
anne pe-
grine

lan mil sept cens vante six, et le cinq septembre
nous avons enterré dans la cimexion de cette parvoin
anne pelegrine Epouse de Blaise francois, âgée de vante
huit ans, morte dans la communion des fideles
presby ly soussigné

Denant Cure' Shon preme

rosalie
hugues
morte

lan mil sept cens vante six et la huitou
etnois de septembre j'ay b'fveli dans la cimexion
de cette parvoin rosalie hugues fille de joseph
et de marie rigouarda age d'environ un an

Denant Cure'

M.

lan mil sept cens vante six et le dix sept septembre
j'ay baptisé jacqay rebouillon fils naturel et legitime
de francois et d'anne mingande né le meme jour, le
parvoin honore auran et la marvaine magdalene
auranne presby ly soussigné

Shon preme

francie
pau
mort

lan mil sept cens vante six et le dix neu septembre
de septembre j'ay enterré dans la cimexion de cette
parvoin francois paul guil fils de francois et
de marguerite julite agé d'environ sept mois.

Denant Cure' Shon preme

j. Hallard

mort de
jean baptis-
te ayan

lan mil sept cens vante six, et le vingt neuf septembre
j'ay b'enterré dans la cimexion de cette parvoin jean
baptiste ayan epoux de catharine spagnette agé de
d'enviro soixante ans apres avoir été mari
des sacrements de leglise presby ly soussigné

j. Hallard

Shon preme

baye de
honore
ciprian
auran

lan mil sept cens vante six, et le vintieme octobre j'ay
baptisé honore ciprian auran fils naturel et legitime
de pierre et de magdalene boumelle, né le jour d'ici
et le parvoin honore auran et la marvaine therese
boumelle presby ly soussigné

Shon preme

B. Boumelle